



Réunion du : 07 juin 2022

Présidence : Patrick BOS

Présents : Patrick Bos, Yann CHARRETON, Patrick IMBERT, Adrien ROUSSILHE, Thomas BESSON, Gérard CHEVALIER, Frédéric SELLIER, Eric CANIS.

Excusés : Yanick GADEN, David AUZOLLE, Pierre-Antoine MONTAGUT, Didier VAUR, Jean-Marc LACAMBRE, Mohamadou SOW

Le secrétariat est assuré, par Frédéric SELLIER.

Dernier PV adopté.

➤ **Point sur les désignations :**

Finales :

Les désignations pour les finales jeunes et féminines ont été faites et seront transmises

Jeunes :

➤ **Points sur les observateurs :**

Sur la dernière journée de championnat, un D1 sera vu et 1 arbitre D2 pour

finaliser les classements.

➤ **Stages jeunes :**

Vincent Genevrier est indisponible pour cette journée du samedi 25 juin.

La journée est maintenue.

Elle comptera pour la séance 8 de la formation initiale.

Le bilan de la saison sera fait à cette occasion.

➤ **1^{er} mai**

Le stage du 1er mai s'est bien déroulé avec de bons retours côté arbitrage.

Nous remercions les arbitres suivants :

Delort Timitri, Tissot Robin, Desintebin Emererich, Rimbert Shannon, Lavile Laina, Lefort Nathan, Mazards Tom, Piganiol Pierrick, Fric, Besson, Moles Florian, Midouni

➤ **Retour désignations demi-finales :**

Il y a eu des désignations tardives, car certains arbitres se mettent indisponibles à la dernière minute.

➤ **Questions diverses :**

- La CDA regrette les sanctions minimales prises par la commission de

discipline sur les dossiers concernant les agressions sur les arbitres.

- Un courrier de M. Angibaud. Réponse sera faite.
- Remarque de Patrick Imbert, la CDA n'a pas un bon fonctionnement. Il faut revoir ce fonctionnement pour partager les tâches.

Il faut revoir le règlement intérieur.

Il faut répondre à certains mails urgents plus rapidement

Une décision sera prise concernant le futur de la CDA.

- Proposition de la date de stage de rentrée des arbitres au 17 septembre.
- Courrier de Parlan-le Rouget – Lu – traité en commission sportive

La prochaine CDA sera faite le lundi 20 juin 2022 à 19h30.

La séance est levée à 21h55

Suite à une exclusion ou incidents au cours d'une rencontre, les arbitres doivent absolument le cocher sur la tablette dans la partie observation d'après-match et faire un rapport complet dans les 48 heures au District.

Tout arbitre ou toute personne ayant une question ou toute autre requête devra maintenant le faire par écrit en l'adressant au président ou au secrétaire et une réponse écrite lui sera transmise

Le Président
Patrick BOS

Le Secrétaire
Frédéric SELLIER

